

Group 2,14 Herbicide

PEEL HERE
TO OPEN

Inferno[®] Trio

herbicide

SUSPENSION CONCENTRATE HERBICIDE
AGRICULTURAL

FOR PREPLANT AND PREEMERGENCE APPLICATION ON SPRING WHEAT (EXCLUDING DURUM WHEAT)
FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA AND INTERIOR OF BRITISH COLUMBIA
(INCLUDING THE PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA) ONLY

ACTIVE INGREDIENT:

Flucarbazone (present as flucarbazone-sodium)	141 g/L
Florasulam50 g/L
Carfentrazone-ethyl.	175 g/L

REGISTRATION NUMBER 33273

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

CAUTION: SKIN IRRITATION
POTENTIAL SKIN SENSITIZER

Warning, contains the allergen (sulfites)
Contains petroleum distillates

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

For Product Use Information Call 1-866-761-9397

FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE CALL PROPHARMA: 1-866-303-6952 or +1-651-603-3432.

FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY (Spills, leaks, fire, exposure or accident)

CALL CHEMTREC: 1-800-424-9300 or +1-703-527-3887.

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

122018V002
104606-A(0119)

NET CONTENTS: 3.24 LITERS

 **Arysta**
LifeScience

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PRODUCT INFORMATION

INFERNO® TRIO HERBICIDE is a broad-spectrum herbicide for preplant and preemergence applications to spring wheat (hard red spring, Canada Prairie spring, soft white spring, and extra strong or utility), excluding durum wheat.

INFERNO TRIO HERBICIDE when applied alone (without glyphosate) must be tank-mixed with a surfactant listed on this label.

INFERNO TRIO HERBICIDE is absorbed by foliage and roots of grass and broadleaf weeds. These weeds cease growth soon after application, removing the competitive effects of susceptible weeds. However, complete weed control may not be seen for one to two weeks.

DIRECTIONS FOR USE

General Precautions

Read the entire DIRECTIONS FOR USE before using **INFERNO TRIO HERBICIDE**.

- Ground application only, do not apply by air.
- Do not apply treatments if it is raining or if rainfall is expected within one (1) hour after application.
- Do not apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands) or estuarine/marine habitats.
- Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of waste.
- Do not mix, load or clean spray equipment within 10 metres of well-heads or aquatic systems, including marshes, ponds, ditches, streams, lakes, etc.
- Do not graze treated fields or use green crop for feed. Wheat grain or straw from harvested treated fields may be fed to livestock.
- Do not allow this chemical to drift on to other crops or other non-target crops.
- Observe minimum interval to harvest of 80 days after treatment.
- Do not treat wheat underseeded to legumes.
- Do not freeze.
- Apply registered rates of glyphosate when tank-mixed with **INFERNO TRIO HERBICIDE** for preplant or preemergence application for control of label weeds.

Ground Application

- Apply in a spray volume of 50-100 L/ha (22.5-45 L/acre or 5-10 gallons/acre) at 207-345 kPa (30-50 PSI) pressure to ensure proper weed coverage.
- Flat fan nozzles of 80° or 110° are recommended for optimum coverage. Do not use floodjet nozzle or control droplet application equipment. Nozzles may be oriented 45° forward to enhance crop penetration and to give better weed coverage.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-866-761-9397 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Buffer Zones

Spot treatments using hand-held equipment **DO NOT** require a buffer zone.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as freshwater lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
		Aquatic Habitat	Terrestrial Habitat
Field sprayer	Wheat	5	30

For tank-mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank-mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank-mix partners.

The buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pest Management Regulatory Agency web site.

TIMING OF APPLICATION

INFERNO TRIO HERBICIDE can be applied as a preplant or preemergent application to spring wheat (excluding durum). For optimal weed control, apply anytime between 1 week prior to planting and crop emergence.

Use of **INFERNO TRIO HERBICIDE** as a preplant or preemergence application allows for early weed removal and reduced weed competition with wheat. Do not apply more than 15 g ai/ha of flucarbazone sodium herbicide, the equivalent of one application, or 100 mL/ha of **INFERNO TRIO HERBICIDE**, preplant or preemergence per growing season.

Apply to young, emerged, actively growing weeds that are less than 10 cm tall or across.

For best results apply to weeds that are actively growing. Wheat exposed to water-logged or saturated soils, temperature extremes such as hot or cold, drought, low fertility or plant disease after application could result in unacceptable injury symptoms. Weed control may also be reduced by these same conditions or if heavy weed infestations exist or when applications are made outside the application recommendations.

PRODUCT RATES AND WEEDS CONTROLLED

Product	Rate	Weeds Controlled and Suppressed
INFERNO TRIO HERBICIDE	100 mL/ha + 0.25 % v/v non-ionic surfactant	Controlled: Canola ²⁻³ (volunteer), Carpetweed, Cleavers, Cocklebur, Flixweed, Green foxtail, Kochia ^{3, 4} , Lamb's quarters, Redroot pigweed ² , Russian thistle, Shepherd's purse, Stinkweed, Wild Buckwheat, Wild mustard. Suppressed: Hempnettle, Narrow-leaved hawk's-beard, Wild oat, Dandelion.
INFERNO TRIO HERBICIDE + Glyphosate	100 mL/ha + 450 g ae/ha of glyphosate	Controlled: Those weeds controlled by INFERNO TRIO HERBICIDE alone, plus: Barley (volunteer), Barnyard grass, Chickweed, Corn spurry, Cow cockle, Common ragweed, Dandelion ¹ , Downy brome, Eastern black nightshade, Giant foxtail, Lady's-thumb, Night-flowering catchfly, Persian darnel, Round-leaved mallow, Smartweed (green and Pennsylvania), Smooth pigweed, Stork's bill, Wild Tomato, Velvetleaf, Wheat (volunteer), Wild oat.

¹ Top growth control only.
² Control of weeds that emerge within 7 days following application.
³ Including glyphosate-tolerant varieties or glyphosate resistant weeds.
⁴ Including group 2 resistant weeds.

Unacceptable crop injury may occur if applied to soils with organic matter less than 2.5% or soil pH greater than 8. Unacceptable crop injury may occur if applied to soils saturated with water.

When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, restrictions, and grazing limitations for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

GLYPHOSATE TANK-MIX

INFERNO TRIO HERBICIDE may be tank-mixed with glyphosate herbicide present as isopropylamine, diammonium, or potassium salt when applied preplant or postplant preemergence. Refer to the appropriate product label for use directions.

SURFACTANT TANK-MIX

When **INFERNO TRIO HERBICIDE** is applied alone, without glyphosate, include a non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, ProSurf, etc.

MIXING INSTRUCTIONS

1. Ensure the spray tank is clean. In-line strainers and nozzle screens should be clean and 50-mesh or coarser.
2. Fill the spray tank 1/3 to 1/2 full with clean water and begin agitation or bypass.
3. Add the appropriate **INFERNO TRIO HERBICIDE** rate directly to the spray tank. Maintain sufficient agitation during both mixing and application.
4. Add the tank-mix partner if required.
5. Add the surfactant, if required, and then complete filling tank with balance of water needed.

SPRAYER CLEAN-UP

1. Drain the tank and thoroughly rinse spray tank, boom and hoses with clean water. Pay particular attention to flushing out any visible deposits.
2. Fill the tank with clean water and 1 % v/v (1 L/100 L) household ammonia. Flush the hoses, boom and nozzles with the cleaning solution. Circulate for at least 15 minutes. Flush hoses, boom and nozzles once more, then drain the tank.
3. Clean nozzles and screens in a separate container using the ammonia and water.
4. Repeat #2.
5. Rinse tank, boom and hoses with clean water.
 - Do not clean sprayer near desirable vegetation, wells, or other water sources.
 - Dispose of all rinsings in accordance with provincial regulations.
 - Check tank-mix partner label for any additional clean-up procedures.

ROTATIONAL CROPS

Fields can be seeded to winter wheat the fall after application. The following crops may be planted the following year or fields can be summerfallowed.

Soil Zones and Rotational Crops			
Gray-Wooded	Black	Dark Brown	Brown
Spring wheat Barley Canola Field peas*	Spring wheat Barley Canola Field peas* Field bean Flax Durum wheat Soybean Sunflower	Spring wheat Barley Canola Field peas* Flax Durum wheat Soybean Sunflower	Spring wheat

*Field peas may be grown the year following **INFERNO TRIO HERBICIDE** application providing the following are all met:

1. Soil pH must be below 7.5,
2. Organic matter must be above 4 %, and
3. Precipitation must be equal to or above 10-year average (minimum 100 mm within 60 days of application in year of application).

As **INFERNO TRIO HERBICIDE** is degraded by soil microbes, environmental conditions that decrease microbial activity must be considered when making rotational cropping decisions. These environmental conditions include prolonged drought and/or cold temperatures within the following

cropping season, as well as soils with both low OM (less than 2 %) and high pH (greater than 7.5). If these conditions exist, a soil bioassay may be necessary to ensure rotational crop safety.

Do not plant crops other than those listed above in the year following application of **INFERNO TRIO HERBICIDE** on wheat.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, **INFERNO TRIO HERBICIDE** is a Group 2 Herbicide and Group 14 Herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to **INFERNO TRIO HERBICIDE** and other Group 2 and Group 14 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of **INFERNO TRIO HERBICIDE** or other Group 2 and Group 14 herbicides within a growing season or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank-mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seedling rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other chemical control practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Arysta LifeScience North America, LLC at 1-866-761-9397.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

DO NOT APPLY BY AIR.

May irritate skin. Avoid contact with skin.

PROTECTIVE CLOTHING

When mixing, loading, applying, clean-up and repair, wear a long-sleeved shirt, long pants, socks and shoes. In addition, wear chemical-resistant gloves during mixing and loading.

Read and follow handling precautions and protective clothing recommendations on tank-mix partner and surfactant tank-mix partner labels.

Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE (Personal Protective Equipment). If no such instructions for washables, use detergent and hot water. Keep PPE apart from other laundry and wash separately.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not give any liquid to the person. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically. Contains petroleum distillate – vomiting may cause aspiration pneumonia.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

- TOXIC to aquatic organisms / non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

PESTICIDE STORAGE: Store in cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food or feed. Store in original container and out of reach of children, preferably in a locked storage area.

SPILL CLEAN-UP:

Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean-up of spills. Follow safety precautions as directed for handling the product.

If the product is clean, it may be used; otherwise, follow the DISPOSAL instructions.

DISPOSAL

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are registered trademarks of Arysta LifeScience Corporation.

INFERNO is a registered trademark of an Arysta LifeScience Group Company.

©2019 Arysta LifeScience Group Company.

Inferno[®] Trio

herbicide

HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION
AGRICOLE

POUR L'APPLICATION EN PRÉSEMIIS ET EN PRÉLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (À L'EXCLUSION DU BLÉ DUR)
POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN SASKATCHEWAN, EN ALBERTA ET DANS LA ZONE INTÉRIEURE DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE) SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF :

Flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium)	141 g/L
Florasulam50 g/L
Carfentrazone-éthyle	175 g/L

N° D'HOMOLOGATION 33273

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION: IRRITANT CUTANÉ
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Avertissement, contient l'allergène sulfites
Contient des distillats de pétrole

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

POUR TOUTE AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES SUR 24, APPELER PROPHARMA au 1-866-303-6952 ou +1-651-603-3432.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24

(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), APPELER CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou +1-703-527-3887.

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

122018V002
104606-A(0119)

CONTENU NET: 3.24 LITRES

 **Arysta**
LifeScience

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'**HERBICIDE INFERNO® TRIO** est un herbicide à large spectre pour l'application en présemis et en prélevée sur le blé de printemps (blé de force roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps, et blé extra fort ou d'utilité générale), à l'exclusion du blé dur.

Lorsque l'HERBICIDE INFERNO TRIO est appliqué seul (sans glyphosate), il doit être mélangé en cuve avec un agent tensioactif mentionné sur cette étiquette.

L'**HERBICIDE INFERNO TRIO** est absorbé par le feuillage et les racines des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mauvaises herbes cessent de croître après l'application du produit, éliminant du fait même les effets concurrentiels des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, il peut falloir une à deux semaines afin que la suppression complète des mauvaises herbes ne soit visible.

MODE D'EMPLOI

Mises en garde générales

Lire le MODE D'EMPLOI au complet avant d'utiliser l'**HERBICIDE INFERNO TRIO**.

- Application terrestre seulement, ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas appliquer s'il pleut ou si des averses sont prévues dans l'heure suivant l'application.
- Ne pas appliquer ce produit directement sur les habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages), ni sur les habitats estuariens/marins.
- Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Ne pas mélanger, charger ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 10 mètres des têtes de puits ou des systèmes aquatiques, y compris les marais, étangs, fossés, ruisseaux, lacs, etc.
- Ne pas laisser paître les bêtes dans les champs traités ni utiliser la culture fourragère comme fourrage vert. Les grains de blé ou la paille provenant des champs traités peuvent être donnés aux bêtes comme fourrage.
- Empêcher la dérive de ce produit vers d'autres cultures ou d'autres cultures non ciblées.
- Après le traitement, respecter un délai d'attente avant la récolte de 80 jours.
- Ne pas traiter le blé contre-ensemencé de légumineuses.
- Ne pas congeler.
- Appliquer des taux homologués de glyphosate lorsqu'il est mélangé en cuve avec l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** pour l'application en présemis et en prélevée afin de supprimer les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette

Application terrestre

- Appliquer dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L/ha (22,5 à 45 L/acre ou 5 à 10 gallons/acre), à une pression de 207 à 345 kPa (30 à 50 lb/po²) pour s'assurer d'une couverture appropriée des mauvaises herbes.
- Les buses à jet plat de 80° ou de 110° sont recommandées pour un épandage optimal. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'équipement d'épandage à grosses gouttelettes. Les buses peuvent être orientées à 45° vers l'avant afin d'accroître la pénétration dans la culture et de favoriser une meilleure couverture des mauvaises herbes.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille grossière de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-866-761-9397. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Zones tampons

Les traitements localisés avec l'équipement manuel **NE** requièrent **PAS** une zone tampon.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la lisière sous le vent la plus proche des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et la végétation arbustive), ainsi que des habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection :	
		D'habitats aquatiques	D'habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Blé	5	30

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

PÉRIODE D'APPLICATION

L'**HERBICIDE INFERNO TRIO** peut être appliqué en présemis et en prélevée au blé de printemps (à l'exception du blé dur). Pour obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes, appliquer n'importe quand entre la semaine précédant l'ensemencement et l'émergence de la récolte.

L'application de l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** en présemis et en prélevée permet l'élimination hâtive des mauvaises herbes et réduit la concurrence des mauvaises herbes avec le blé.

Ne pas appliquer plus de 15 g m.a./ha d'herbicide flucarbazone-sodium, soit l'équivalent d'une application, ou 100 mL/ha d'**HERBICIDE INFERNO TRIO**, en présemis ou en prélevée, par saison de croissance.

Appliquer sur les jeunes mauvaises herbes levées en pleine croissance, qui font moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre.

Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes en pleine croissance. Le blé exposé aux sols engorgés ou saturés d'eau, aux extrêmes de températures (très chaud ou très froid), à la sécheresse, à un faible degré de fertilité ou à la maladie, après l'application, risque d'afficher des symptômes de lésion inacceptables. La suppression des mauvaises herbes risque également d'être réduite par ces mêmes conditions, ou si le degré d'infestation des mauvaises herbes est très élevé, ou lorsque les applications ne respectent pas les recommandations d'usage.

DOSES DE PRODUIT ET MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Produit	Dose	Mauvaises herbes supprimées et réprimées
HERBICIDE INFERNO TRIO	100 mL/ha + 0,25 % v/v d'agent tensioactif non ionique	Supprimées: Canola ^{2,3} (spontané), mollugine verticillée, gaillet gratteron, lampouze glouteron, sagesse-des-chirurgiens, sétaire verte, Kochia à balais ^{2,3} , chénopode blanc, amarante à racine rouge ² , soude roulante, bourse-à-pasteur, diplotaxe des murs, renouée liseron, moutarde des champs. Réprimées : Ortie royale, crépis des toits, folle avoine, pissenlit.
HERBICIDE INFERNO TRIO + Glyphosate	100 mL/ha + 450 g é.a./ha de glyphosate	Supprimées: Mauvaises herbes supprimées par l' HERBICIDE INFERNO TRIO seul, plus : Orge (spontané), échinochloa pied-de-coq, mouron des oiseaux, spargoute des champs, saponnaire des vaches, petite herbe à poux, pissenlit ¹ , brome des toits, morelle noire de l'Est, sétaire géante, renouée persicaire, silène noctiflore, ivraie de Perse, mauve à feuilles rondes, renouée (scabre et de Pennsylvanie), amarante hybride, érodium cicutaire, morelle à trois fleurs, abutilon, blé (spontané), folle avoine.

¹ Suppression des parties aériennes seulement.
² Suppression des mauvaises herbes émergeant dans les sept jours suivant l'application.
³ Y compris les variétés tolérantes au glyphosate ou les mauvaises herbes résistantes au glyphosate.
⁴ Y compris les mauvaises herbes résistant au groupe 2.

Des lésions inacceptables peuvent se produire si le produit est appliqué à des sols ayant moins de 2,5 % de matière organique ou ayant un pH plus élevé que 8. Des lésions inacceptables peuvent se produire si le produit est appliqué à des sols saturés d'eau.

Lorsque le produit est appliqué comme élément d'un mélange en cuve, lire et suivre toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les doses d'emploi, les restrictions et les limites de pâturage de chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus rigoureuses énoncées sur les étiquettes des deux produits, relativement au mélange, au chargement et à l'application.

MÉLANGE EN CUVE AVEC LE GLYPHOSATE

L'**HERBICIDE INFERNO TRIO** peut être mélangé en cuve avec l'herbicide glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine, de sel diammonique ou de sel de potassium pour l'application en présemis ou en prélevée après le semis. Consulter l'étiquette du produit approprié pour connaître le mode d'emploi.

MÉLANGE EN CUVE AVEC UN AGENT TENSIOACTIF

Lorsque l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** est appliqué seul, sans glyphosate, ajouter un agent tensioactif non ionique comme Ag-Surf, Agral 90, ProSurf, etc.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre. Les filtres directs et les tamis de buse doivent être propres et comporter un maximum de 50 mailles.
2. Remplir le réservoir au tiers ou à moitié d'eau propre et mettre en marche le système d'agitation ou de retour en cuve.
3. Ajouter la dose appropriée d'**HERBICIDE INFERNO TRIO** directement dans le réservoir de pulvérisation. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'épandage.
4. Ajouter le produit d'association, au besoin.
5. Ajouter l'agent tensioactif, au besoin, puis finir de remplir le réservoir du volume d'eau requis.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Vider et rincer à fond le réservoir de pulvérisation, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre. Veiller particulièrement à bien éliminer les dépôts visibles.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et ajouter 1 % v/v (1 L/100 L) d'ammoniac domestique. Faire circuler la solution de nettoyage dans les tuyaux, la rampe et les buses. Faire circuler pendant au moins 15 minutes. Rincer une fois de plus les tuyaux, la rampe et les buses, puis vider le réservoir.
3. Nettoyer les buses et les tamis dans un contenant séparé avec de l'eau et de l'ammoniac.
4. Répéter l'étape numéro 2.
5. Rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre.
 - Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à préserver, de puits ou d'autres sources d'approvisionnement en eau.
 - Éliminer les rinçures conformément à la réglementation provinciale.
 - Vérifier l'étiquette des produits d'association pour obtenir les autres instructions de nettoyage.

CULTURES DE ROTATION

Le blé d'hiver peut être semé dans les champs à l'automne suivant l'application. Les cultures suivantes peuvent être semées l'année suivante ou les champs peuvent être mis en jachère d'été.

Zones de sol et cultures de rotation

Gris forestier	Noir	Brun foncé	Brun
Blé de printemps Orge Canola Pois des champs*	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Haricots de grande culture Lin Blé dur Soja Tournesol	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Lin Blé dur Soja Tournesol	Blé de printemps

*Les pois des champs peuvent être cultivés l'année suivant une application de l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** si les conditions suivantes sont respectées:

1. le pH du sol est inférieur à 7,5;
2. la teneur en matière organique est supérieure à 4 %; et
3. les précipitations doivent être égales ou supérieures à la moyenne sur 10 ans (au moins 100 mm dans les 60 jours suivant l'application au cours de l'année du traitement).

Comme l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** est dégradé par les microbes du sol, il faut tenir compte des conditions environnementales diminuant l'activité microbienne lorsqu'on choisit les cultures de rotation. Ces conditions environnementales comprennent une sécheresse prolongée et/ou du temps froid précédant la saison de croissance suivante, ainsi que des sols à faible teneur en matière organique (moins de 2 %) et un pH élevé (plus de 7,5). Si ces conditions existent, un test biologique du sol peut s'avérer nécessaire pour assurer la protection des cultures de rotation.

Ne pas semer de cultures autres que celles qui sont indiquées plus haut dans l'année suivant l'application de l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** sur le blé.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** fait partie du groupe 2 et du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** et à d'autres herbicides du groupe 2 et du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**HERBICIDE INFERNO TRIO** ou les herbicides du même groupe 2 et du groupe 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour retarder l'acquisition de la résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis; application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Arysta LifeScience North America LLC au 1 866 761-9397.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

VÊTEMENTS PROTECTEURS

Lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et de la réparation, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Lire et suivre les précautions en matière de manipulation et les recommandations relatives aux vêtements protecteurs sur les étiquettes des produits d'association et des agents tensioactifs.

Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage ou à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). S'il n'existe pas d'instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Tenir l'EPI à l'écart des autres vêtements et laver séparément.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide a pénétré à l'intérieur, puis bien se laver et remettre des vêtements propres.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.
- Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.
- La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

NETTOYAGE D'UN DÉVERSEMENT :

S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Suivre les mêmes précautions de sécurité que pour la manipulation du produit.

Si le produit est propre, il peut être utilisé; autrement, suivre les instructions d'ÉLIMINATION.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques déposées d'Arysta LifeScience Corporation.

INFERNO est une marque déposée d'un Arysta LifeScience Group Company.

©2019 Arysta LifeScience Group Company.

Inferno[®] Trio

herbicide

Group/Groupe 2,4 Herbicide

SUSPENSION CONCENTRATE HERBICIDE

AGRICULTURAL

FOR PREPLANT AND PREEMERGENCE APPLICATION ON SPRING WHEAT
(EXCLUDING DURUM WHEAT)

FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA AND
INTERIOR OF BRITISH COLUMBIA

(INCLUDING THE PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA) ONLY

ACTIVE INGREDIENT:

Flucarbazone (present as flucarbazone-sodium)	141 g/L
Florasulam	50 g/L
Carfentrazone-ethyl	175 g/L

REGISTRATION NUMBER 33273 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

CAUTION: SKIN IRRITATION
POTENTIAL SKIN SENSITIZER

Warning, contains the allergen (sulfites)
Contains petroleum distillates

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

For Product Use Information Call 1-866-761-9397

FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE CALL PROPHARMA:
1-866-303-6952 or +1-651-603-3432.

FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY (Spills, leaks, fire, exposure or accident)
CALL CHEMTREC: 1-800-424-9300 or +1-703-527-3887.

Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are registered trademarks
of Arysta LifeScience Corporation.

INFERNO is a registered trademark of an Arysta LifeScience Group Company.



NET CONTENTS/CONTENU NET: 3.24 LITERS/LITRES

HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION

AGRICOLE

POUR L'APPLICATION EN PRÉSEMIIS ET EN PRÉLEVÉE SUR LE BLÉ DE
PRINTEMPS (À L'EXCLUSION DU BLÉ DUR)

POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN
SASKATCHEWAN, EN ALBERTA ET DANS LA ZONE INTÉRIEURE DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE
DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE) SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF :

Flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium) . . .	141 g/L
Florasulam	50 g/L
Carfentrazone-éthyle	175 g/L

N° D'HOMOLOGATION 33273 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION: IRRITANT CUTANÉ
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Avertissement, contient l'allergène sulfites
Contient des distillates de pétrole

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

POUR TOUTE AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES SUR 24, APPELER
PROPHARMA au 1-866-303-6952 ou +1-651-603-3432.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), APPELER
CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou +1-703-527-3887.

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques
déposées d'Arysta LifeScience Corporation.

INFERNO est une marque déposée d'un Arysta LifeScience Group Company.

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

122018V002
104606-A(0119)